

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 03 au dimanche 09 décembre 2018



POLICE
RIVIERA

283 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

90 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

15 jours services

Cours de cadres ou cours de répétitions

30 jours prestations subsidiaires

Prestations au profit de tiers



SDIS
RIVIERA

12 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



La Tour-de-Peilz



04.12.2018 – 1845 : accident de la circulation avec blessé léger

Une automobiliste circule sur la route de Chailly. Alors qu'elle bifurque sur sa gauche en direction du stade, elle heurte un scootériste qui descend ladite route. Ce dernier est projeté sur le trottoir. Une ambulance est requise, mais son état ne nécessite pas de prise en charge. Un rapport d'accident est dressé par Police.



Montreux



06.12.2018 – 0105 : scandale et ivresse

A la demande du service de sécurité d'un établissement public du centre-ville, Police Riviera intervient auprès d'un homme ivre qui refuse de quitter l'établissement. Adoptant un comportement irrespectueux et refusant de s'en aller, il est acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour s'y calmer. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

06.12.2018 – 0208 : ouverture tardive d'un établissement public et nuisances sonores

Police Riviera est sollicitée pour des nuisances provenant d'un établissement public encore ouvert malgré l'heure tardive. Une cliente est installée au bar avec sa consommation. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

06.12.2018 – 2200 : trouble de la tranquillité et ivresse sur la voie publique

Un homme fortement alcoolisé sème le trouble au parking Cité Centre et se met en danger en traversant la route à maintes reprises. Les policiers interviennent et le prennent en charge pour l'acheminer au poste de police, où il est placé en cellule afin d'y cuver son vin. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 08.12.2018 – 1800 : accident de la circulation en état d'ivresse avec dégâts matériels

Une automobiliste sous l'influence de l'alcool circule sur la rue du Lac en direction de Vevey. S'étant arrêtée au feu rouge après la ligne d'arrêt, elle recule pour se repositionner. Au moment de la phase lumineuse verte, elle redémarre en marche arrière et heurte la voiture de derrière. Un rapport d'accident est établi par Police.



08 et 09.12.2018 : engagement au profit de la collectivité

Engagement de 18 astreints, en collaboration avec Police Riviera, au profit du Marché de Noël pour la gestion du trafic.



09.12.2018 – 0037 : nuisances sonores

Les policiers interceptent un jeune automobiliste qui accélère fortement sur la rue du Théâtre en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente.



05.12.2018 – 2020 : conduite en état d'ivresse qualifiée

Une automobiliste en état d'ébriété est contrôlée alors qu'elle circule sur la route de Châtel-St-Denis. Conduite au poste de police pour la suite de la procédure, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

08.12.2018 – 0530 : ivresse et scandale sur la voie publique

Police Riviera est requise à l'entrée d'une discothèque pour de fortes tensions entre une dizaine de personnes. Sur place, les policiers sont en présence d'un homme fortement alcoolisé qui adopte un comportement provocateur. Il lui est demandé à plusieurs reprises de quitter les lieux, en vain. Entravé au moyen des menottes, il est conduit au poste de police, puis placé en cellule pour s'y calmer. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



03 et 07.12.2018 : formation de commandant de compagnie pour trois personnes - Gollion

Cette 3^{ème} semaine de formation conclut l'école de commandant de compagnie; les personnes devront encore suivre leur paiement de galon en 2019.

07.12.2018 : rapport annuel de la Protection des biens culturels – PBC, au Centre de compétence de Gollion

Le chef de domaine PBC a participé à ce rapport, sous l'égide de la protection civile vaudoise, ainsi que la Section Monuments et Sites du service cantonal du territoire et construction. Lors de ce rapport, les objectifs pour l'année suivante sont notamment fixés.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
05.12.18	Jongny, rte Châtel-St-Denis	50km/h	68 km/h	814	19	2.334 %
06.12.18	Clarens, av. du Châtelard	50 km/h	62 km/h	*	12	*
07.12.18	La Tour-de-Peilz, rte de Blonay	50 km/h	63 km/h	*	44	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	21'156	9	0	0.042 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	29'014	2	0	0.007 %